

Aubergenville, le 12 mars 2019

Déchets Objectif 2024 : moins 37,7 kg/hab/an

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
de GPS&O : **prolongement de l'enquête publique jusqu'au 19 avril 2019**

En France aujourd'hui, chacun de nous produit 573 kg de déchets par an qui se retrouvent dans nos poubelles, nos conteneurs de tri ainsi que dans les déchèteries. C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans ! Une inflation qui se traduit aujourd'hui par un coût élevé de traitement des déchets et par un lourd bilan environnemental. Pollution des sols, de l'air et des océans mais aussi prédation des ressources naturelles sont au nombre des conséquences directes de nos modes de consommation.

En étant bien informés, il est possible de faire des choix plus écologiques mais aussi plus économiques pour passer du tout jetable au tout durable.



La communauté urbaine va adopter en juin prochain son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) avec l'objectif de faire baisser de 7% le poids des poubelles en 2024. Vous avez des idées ? N'hésitez pas à nous les communiquer via le formulaire disponible jusqu'au 15 mars sur le site internet de GPS&O.

La prévention des déchets, c'est quoi ?

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La prévention est la priorité des politiques de gestion des déchets. Elle permet d'éviter les impacts environnementaux en amont de la production (préservation des ressources naturelles, transports évités, réemploi) mais

également de limiter les pollutions liées au traitement en fin de vie (enfouissement ou incinération).

La réduction des déchets passe donc par une prise de conscience citoyenne pour la mise en œuvre de nouvelles pratiques, par tous les habitants, visant à changer nos modes de production et de consommation.

Un PLPDMA, pour quoi faire ?

Le nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) élaboré par GPS&O dure sur une période de 6 ans, de 2019 à 2024.

Ce document de planification obligatoire vise une large mobilisation des acteurs du territoire souhaitant participer à la mise en œuvre des différentes actions.

L'objectif de réduction fixé est une diminution des déchets ménagers et assimilés de 7 % (en kg/habitants) d'ici 2024. Concrètement, sur les 538,5 kg produits par habitants et par an, **la baisse attendue est de 37,7 kg/an/habitants.**

Une implication forte de GPS&O

La communauté urbaine s'implique fortement dans cette dynamique de réduction des impacts environnementaux via des animations sur le territoire, des actions de sensibilisation auprès des administrés et la maîtrise des enjeux budgétaires liés à la compétence déchets.

Le programme tel qu'imaginé présente les orientations stratégiques pour répondre aux objectifs nationaux de réduction des déchets de la Loi de Transition Énergétique et une Croissance Verte (LTECV).

Le programme se décline notamment en 7 axes forts :

- Lutter contre le Gaspillage Alimentaire,
- Encourager la gestion de proximité des biodéchets et réduire la production de végétaux,
- Augmenter la durée de vie des produits destinés à l'abandon,
- Encourager la consommation responsable,
- Mobiliser les entreprises dans l'économie circulaire pour réduire leurs déchets,
- Communiquer sur la prévention et donner de la visibilité aux acteurs engagés,
- Être éco-exemplaire en matière de réduction des déchets.

Contribuez à la rédaction de ce programme – Prolongation de l'enquête publique

Le projet de plan est en ligne sur le site gpseo.fr pour une consultation grand public.

Il pourra bien sûr être enrichi de vos idées. N'hésitez pas à participer en laissant des commentaires et suggestions via le formulaire à votre disposition pour nourrir la réflexion.

Vous avez jusqu'au vendredi 19 avril 2019 pour nous faire part de vos commentaires.

Une synthèse du programme vous est proposée pour faciliter la prise de connaissance du document.

Le PLPDMA sera ensuite présenté au conseil communautaire du 27 juin 2019.

**Projet de Programme
Local de Prévention
des Déchets Ménagers et Assimilés
et formulaire
disponibles sur <https://bit.ly/2GwjoCz>**

